MANAGEMENT D'ÉQUIPE

Management collaboratif : associer, décider ensemble et responsabiliser

L'équipe a été consultée mais la décision finale a surpris tout le monde. Les réunions de co-construction s'allongent sans jamais trancher. Un engagement pris collectivement n'est pas tenu et personne ne se sent comptable du résultat. Une journée de perfectionnement destinée aux managers qui pratiquent déjà l'animation d'équipe. Vous apprenez à choisir le degré d'association sujet par sujet et à l'annoncer avant d'ouvrir le débat. Vous animez une séquence de décision collective et vous travaillez les situations où le collaboratif échoue plutôt que le modèle idéal.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 910 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Managers en poste et responsables d'équipe ainsi que chefs de projet conduisant des collectifs déjà habitués au travail en commun.

PRÉREQUIS
Exercer une responsabilité d'encadrement ou d'animation d'équipe et pratiquer déjà la conduite de réunion.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer consultation codécision et délégation sur un sujet donné
- Annoncer le degré d'association retenu avant d'ouvrir un sujet
- Animer une réunion de résolution de problème aboutissant à une décision
- Déléguer une responsabilité complète en précisant ses marges de manœuvre
- Traiter un désaccord persistant sans revenir à la décision unilatérale

03 Programme détaillé

M1 Choisir le degré d'association

- Qui décide quoi
- Éventail allant de la simple information à la codécision
- Critères de choix selon l'enjeu l'urgence et l'expertise disponible
- Annonce explicite des règles du jeu en début de sujet
- Conséquences d'une consultation annoncée puis non suivie d'effet
- Atelier : Les participants classent cinq décisions de leur périmètre selon le degré d'association qu'ils retiennent.

M2 Animer la décision collective

- Faire produire un groupe
- Cadrage du problème avant l'ouverture des propositions
- Techniques d'animation pour faire parler les profils silencieux
- Convergence et choix final lorsque les avis restent partagés
- Compte rendu des décisions et des options écartées
- Mise en situation : Un participant anime une séquence de résolution de problème avec le groupe et conclut par une décision.

M3 Déléguer et tenir dans la durée

- Responsabilité et suivi
- Délégation d'une responsabilité plutôt que d'une tâche isolée
- Définition des marges de manœuvre et des points de contrôle
- Reprise en main lorsqu'un engagement collectif n'est pas tenu
- Traitement d'un désaccord persistant au sein de l'équipe
- Cas pratique : Le groupe traite le cas d'une équipe qui ne tient pas une décision qu'elle a elle-même prise.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 910 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr